



MAZARO SA/NV

SUPPLÉMENT À LA NOTE D'INFORMATION DU 14 DECEMBRE 2021
RELATIVE A L'OFFRE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE D' ACTIONS EMISES PAR MAZARO SA/NV
ET A UNE ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR LE SYSTÈME MULTILATERAL DE
NEGOCIATION (« MTF ») EURONEXT ACCESS EXPLOITE PAR EURONEXT BRUSSELS SA/NV

LE PRÉSENT DOCUMENT A ÉTÉ ÉTABLI PAR MAZARO SA/NV

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ
PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA)

20 DECEMBRE 2021

AVERTISSEMENT: L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON
INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU

Ce supplément (le « **Supplément** ») constitue un supplément à la Note d'Information du 14 décembre 2021 (la « **Note d'Information** ») relative à l'offre publique complémentaire d'actions par MAZARO, une société anonyme ayant établi son siège à 9070 Destelbergen, Bommelsrede 42 et enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0817.523.423 (l'« **Émetteur** »), établi conformément à l'article 15 de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres au public d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Le présent Supplément complète et est indissociable de la Note d'Information. Il doit être lu en lien avec la Note d'Information, qui comprend des informations importantes quant aux caractéristiques de l'Offre Publique Complémentaire et aux risques y attachés.

Les termes commençant par une lettre majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans la Note d'Information.

RÉSULTAT DES SOUSCRIPTIONS LORS DE LA PÉRIODE DE SOUSCRIPTION INITIALE

Entre l'ouverture de la période de souscription (le 14 décembre 2021) et le dimanche 19 décembre 2021 à minuit, un montant total de souscription de 163.000 EUR a été atteint dans le cadre de l'Offre Publique Complémentaire.

PROLONGATION DE OFFRE PUBLIQUE COMPLÉMENTAIRE

Conformément à ce qui est prévu dans la Note d'Information, l'Émetteur a décidé de prolonger la période de souscription de l'Offre Publique Complémentaire jusqu'au 7 janvier 2021.

La prolongation de la période de souscription n'a pas d'impact sur les souscriptions effectuées durant la période de souscription initiale.